

Quand la gouvernance locale protège la biodiversité

L'expérience des parcs à karité de la Fédération NUNUNA



Localisation

Burkina Faso, Provinces de la Sissili et du Ziro, région de Nando

Projet

« Accompagner les communautés vers une meilleure gestion des parcs à karité de façon concertée, inclusive, équitable et durable »

Bénéficiaires directs

700 femmes dont 200 jeunes et 30 jeunes hommes de 8 coopératives

Période

2024-2025 (24 mois)

Coût total

96 763 €

Principaux bailleurs

- Agence Française de Développement (AFD)
- Agronomes & Vétérinaires Sans Frontières (AVSF)

Partenaire

Fédération NUNUNA

Contacts AVSF

MOUSSA BARRO
m.barro@avsf.org

BERTRAND MATHIEU
b.mathieu@avsf.org

Contact NUNUNA

ARMEL WENDPAGNAGDÉ SAMBA
armels@nununabf.com

Des parcs à karité menacés, un patrimoine commun à préserver

La Fédération NUNUNA, localisée dans la région de Nando, au Centre-Ouest du Burkina Faso, est une organisation féminine engagée dans le développement local et reconnue pour son rôle structurant dans la filière karité.

Elle accompagne depuis plus de 20 ans la professionnalisation de la collecte des noix et la transformation en beurre de karité, activité traditionnellement portée par les femmes et essentielle à l'économie locale. Son action a contribué à organiser la filière, à créer des emplois pour les femmes et les jeunes et à développer les certifications biologique et équitable du karité.

Les parcs à karité sont des espaces collectifs forestiers, riches en biodiversité, relevant du régime des *communs*. Issus de forêts naturelles, historiquement utilisées par les communautés riveraines pour la collecte et la chasse, ils regroupent des zones à forte densité de karités. Ces espaces ont été délimités et reconnus comme « parcs à karité » à travers un processus concerté associant les communautés, les autorités administratives et les services de l'environnement.

Valorisés et entretenus pour leurs fonctions alimentaires, économiques et socioculturelles, les parcs à karité constituent un **patrimoine commun essentiel** pour les communautés riveraines. Ils sont aujourd'hui fragilisés par une combinaison de facteurs, notamment la pression foncière -provoquée par l'extension des superficies cultivées-, le vieillissement des peuplements, la surexploitation des ressources naturelles et notamment du bois. Ces dynamiques compromettent la régénération naturelle des arbres à karité, accélèrent la dégradation des écosystèmes et contribuent à l'érosion de la biodiversité végétale, avec la raréfaction progressive d'espèces emblématiques utilisées à des fins alimentaires, médicinales et culturelles. Elles alimentent également les conflits d'usage autour de l'accès et de la gestion des terres et des ressources naturelles. En l'absence de dialogue structuré entre les différents utilisateurs -collectrices de karité, agriculteurs, éleveurs, bûcherons, charbonniers, apiculteurs et praticiens de la médecine traditionnelle- les dispositifs de gestion locale mis en place peinent à être pleinement appropriés et demeurent peu efficaces pour assurer la préservation de la ressource.

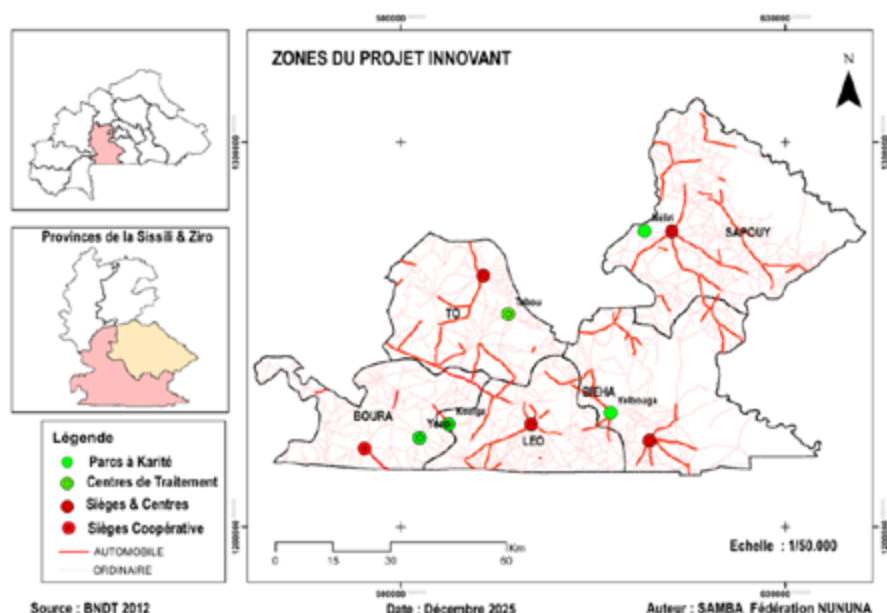


Figure 1 : Carte administrative de la zone du projet

Face à ces enjeux, la Fédération NUNUNA, avec l'appui d'AVSF, a engagé une démarche de refonte de la gouvernance de ces espaces communs. Le projet a favorisé une réflexion multi-acteurs et jeté les bases d'un **Cadre de Gestion Concertée et Inclusive**, destiné à harmoniser les usages, renforcer la responsabilité collective et garantir la pérennité des parcs à karité. Il a également permis de démontrer les premiers effets positifs d'une gouvernance concertée et inclusive sur la préservation de la biodiversité au sein de ces espaces.

La Fédération NUNUNA est issue de la restructuration de l'Union des Groupements de Productrices des Produits de Karité de la Sissili/Ziro créée en 2001 et reconnue officiellement en 2011. Son siège est basé à Léo, province de la Sissili, région de Nando du Burkina Faso. La fédération compte actuellement 145 sections regroupées en 8 sociétés coopératives. Elle intervient dans 8 communes et 56 villages des provinces de la Sissili et du Ziro. Ses principales activités sont la collecte des noix de karité et la transformation en beurre de karité ; la totalité de la production est certifiée biologique et équitable.

Construire une gouvernance partagée pour préserver les parcs à karité

Mobiliser les acteurs autour d'une vision commune de la gestion des parcs

Le projet vise à promouvoir une gestion concertée des parcs à karité dans les provinces de la Sissili et du Ziro, en accompagnant les communautés dans l'adoption de pratiques favorisant la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

Les principaux résultats obtenus :

- Réactivation et mise en œuvre d'un dispositif de gestion concertée des ressources, renforçant la coordination des pratiques d'exploitation et l'application de règles communes entre usagers.
- Renforcement des capacités des autorités administratives, coutumières et des usagers et usagères des parcs à karité.
- Diversification des activités génératrices de revenus des communautés riveraines, contribuant à leur résilience économique
- Renforcement de l'engagement des communautés locales en faveur de la préservation de la biodiversité et de la gestion durable des écosystèmes.

L'approche par les communs au service de la préservation des parcs

La démarche méthodologique s'appuie sur l'approche par les « communs ». Elle repose sur trois éléments indissociables : une communauté d'usagers et usagères, une ressource partagée et un ensemble de règles locales co-élaborées pour en organiser l'usage¹. Cette approche a guidé l'accompagnement des actrices et acteurs locaux vers une compréhension commune des enjeux de préservation des parcs à karité et vers un processus de gouvernance collective.

Faire émerger des règles partagées par le dialogue et la concertation

L'élaboration des règles locales s'est appuyée sur un dialogue continu avec les autorités coutumières, les autorités administratives et l'ensemble des usagers et usagères. Une démarche participative a été privilégiée afin de garantir l'appropriation des règles par les communautés concernées.



Atelier de validation du Plan de gestion concertée Sissili et Ziro

Les principaux outils mobilisés ont été les suivants :

Diagnostiques participatifs villageois

Cartographie des acteurs, des usagers et usagères et des ressources ; identification des enjeux, risques et conflits liés à l'exploitation des ressources ; théâtres-forum, réunions villageoises et actions de sensibilisation associant autorités traditionnelles et administratives.

Focus groupes thématiques

Consultations ciblées des différentes catégories d'usagers et usagères (femmes productrices et collectrices, jeunes, leaders communautaires) pour analyser les pratiques existantes et les normes locales.

Ateliers de concertation et de co-construction

Élaboration collective des règles de gestion, des mécanismes de contrôle et des sanctions, harmonisation des pratiques entre villages et formalisation dans des plans locaux de gestion.

Tests et validation communautaires

Présentation des règles en assemblées communautaires, prise en compte des observations des participants et participantes, puis formalisation et diffusion à travers des réunions, des supports d'affichage et les relais communautaires.

Le théâtre-forum : transformer les tensions en dialogue

Le théâtre-forum a occupé une place centrale dans la démarche participative. À travers des jeux de rôle mettant en scène des situations réelles de conflits d'usage -un agriculteur défrichant en périphérie d'un parc, un charbonnier exploitant des arbres sans concertation, des collectrices de karité confrontées à l'accaparement foncier-, il a permis de mettre en lumière les réalités de la concurrence entre usagers dans l'exploitation des ressources naturelles communautaires. Ces représentations ont créé un espace d'échange propice à l'expression des préoccupations, contraintes et attentes de chaque catégorie d'acteurs. Grâce à l'interactivité du dispositif, fondée sur les échanges avec le public et la reprise des scènes, des tensions parfois latentes ont pu être analysées collectivement et progressivement transformées en problématiques partagées, favorisant ainsi l'émergence de solutions.

[1] CTFD, Comité technique « Foncier & développement », 2017, Opportunités et défis d'une approche par les communs de la terre et des ressources qu'elle porte, Paris, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), Agence française de développement (AFD).



Un Comité de gestion des collectrices et du centre de traitement collectif

Des règles assorties de sanctions « éducatives »

Les ateliers de concertation ont permis de définir et de valider, avec l'ensemble des usagers et usagères, des règles locales de gestion des parcs à karité constituant le socle du plan local de gestion. Ces règles encadrent notamment l'exploitation des arbres, toute coupe ou ébranchage étant désormais soumis à l'autorisation préalable du comité local. **Un dispositif de suivi et de sanctions graduées a également été instauré**, privilégiant une approche éducative et corrective : sensibilisation et rappel à l'ordre en cas de premier manquement,

contribution à des travaux communautaires en cas de récidive, puis suspension temporaire de l'accès aux ressources et activités liées au parc pour les infractions répétées.

Une gouvernance locale construite pas à pas

Les communautés ont activement participé aux opérations de délimitation, de sécurisation et de certification des parcs. En parallèle, les différentes catégories d'usagers et usagères -collectrices de noix, apiculteurs, bûcherons, praticiens de la médecine traditionnelle et charbonniers- se sont organisées en comités thématiques. Les représentants

de ces comités ont ensuite été réunis au sein d'un **Comité Central de Gestion du Parc (CCGP)**, chargé d'assurer la concertation et la gouvernance du parc.

Bien que le projet soit initialement porté par des groupements de femmes collectrices, l'implication des hommes dans les activités s'est révélée déterminante pour renforcer leur mobilisation, favoriser leur adhésion et consolider la dynamique collective autour de la gestion des ressources.

Les principales étapes du processus, depuis la mobilisation des acteurs jusqu'à la mise en place du dispositif de gouvernance, sont présentées dans ce schéma :

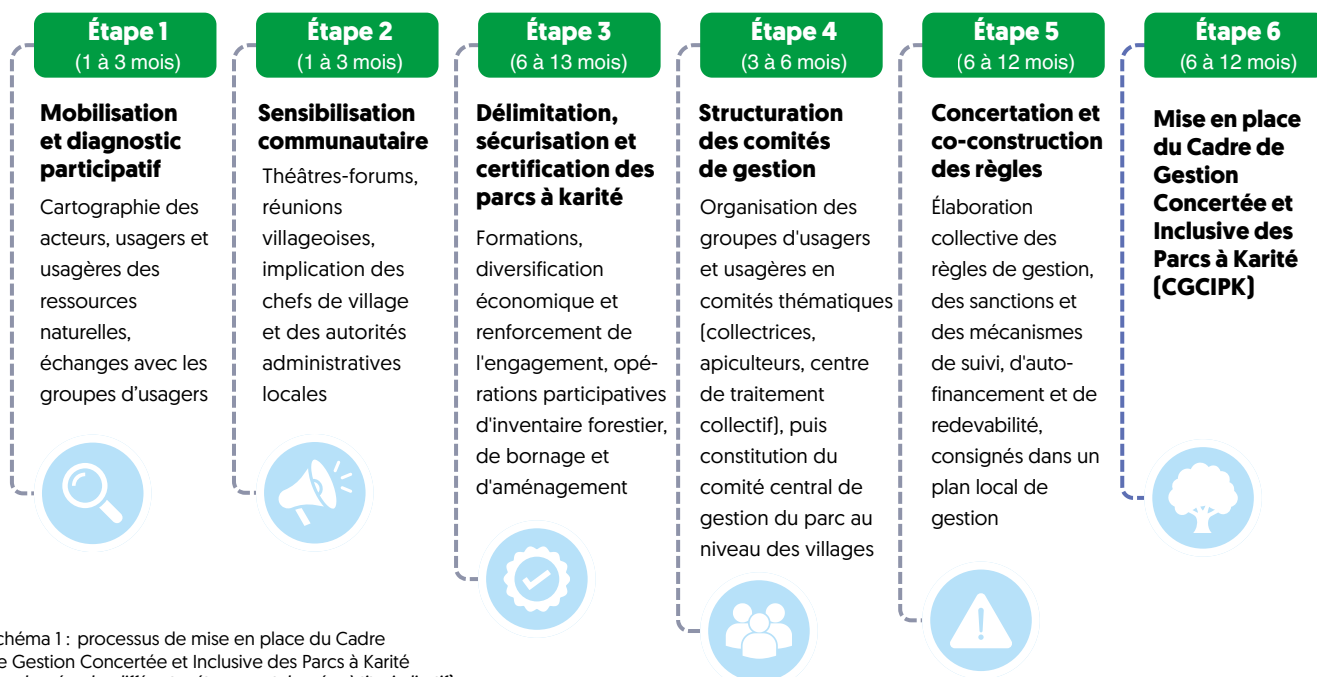


Schéma 1 : processus de mise en place du Cadre de Gestion Concertée et Inclusive des Parcs à Karité
(Les données des différentes étapes sont données à titre indicatif)

Le processus a conduit à la mise en place de plusieurs composantes complémentaires formant le **Cadre de Gestion Concertée et Inclusive des Parcs à Karité (CGCIPK)** (schéma n°2). Fonctionnant de manière articulée avec les autorités administratives et coutumières, elles constituent une plateforme multi-acteurs régie par des principes, des valeurs et des règles de fonctionnement partagés.

Des résultats qui renforcent à la fois la gouvernance, la cohésion sociale et le développement économique

Du dialogue à la coopération entre usagers et usagères des parcs

Le processus de concertation a permis de réduire les tensions entre les différents usagers des parcs à karité. Les rencontres et séances de théâtres-forums ont favorisé l'expression des contraintes et attentes de chacun et ont permis une compréhension mutuelle. Plusieurs facteurs ont fait évoluer les perceptions : les visites des ruches installées dans les parcs, réunissant collectrices et apiculteurs, la participation des chefs de village à la signature publique des plans de gestion et la décision collective de développer l'apiculture. Cette dynamique a contribué à réduire la méfiance et a mis en évidence les complémentarités entre collectrices, agriculteurs, bûcherons, praticiens de la médecine traditionnelle, éleveurs et apiculteurs.

Des autorités locales au cœur de la légitimité du dispositif

Les autorités administratives et coutumières, incluant les chefs de villages, ont été étroitement associées au processus. En tant que médiateurs, arbitres des règles adoptées et relais de sensibilisation, elles ont joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre du dispositif. Leur engagement a renforcé sa légitimité, favorisé l'adoption des règles de gestion et consolidé l'adhésion des communautés. La validation publique des plans de gestion a marqué une étape clé du processus, en officialisant l'engagement collectif en faveur de la préservation des parcs à karité et d'une gouvernance partagée des ressources naturelles.

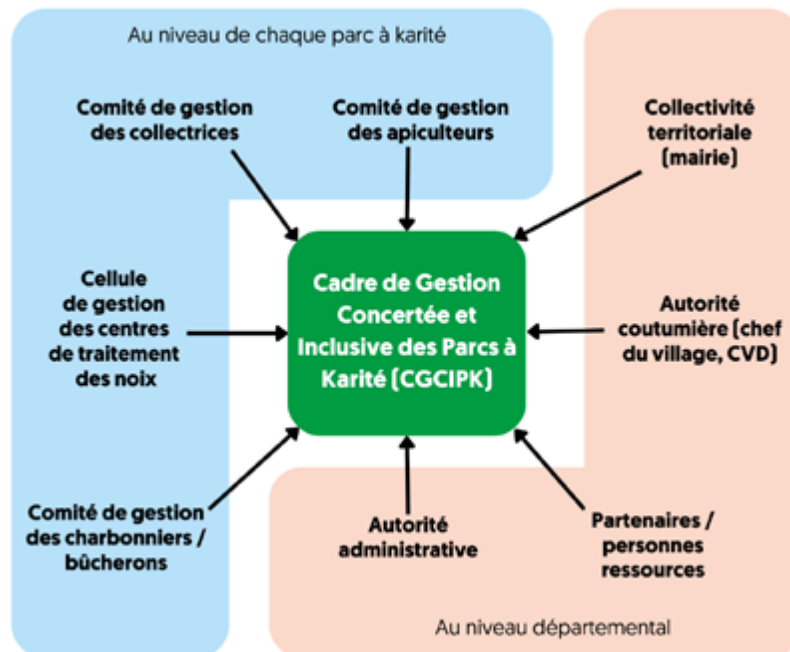


Schéma 2 : Composition du Cadre de Gestion Concertée et Inclusive des Parcs à Karité (CGCIPK)



Comité de Gestion parc de Koalaga et autorités pour la désignation du site du centre de traitement collectif

« Avant, chaque usager menait ses activités sans tenir compte des autres. Cela entraînait des conflits et les ressources étaient surexploitées. Mais depuis l'initiative de concertation, nous avons compris que nous devons travailler ensemble pour protéger les parcs et pour que nos activités perdurent. Depuis, nous collaborons avec les charbonniers et les apiculteurs pour protéger les parcs à karité. Nous participons tous ensemble aux échanges et collaborons dans la surveillance de la forêt. Toute infraction constatée dans un parc est immédiatement signalée chez le chef du village pour faire appliquer les règles que nous nous sommes fixées. »

**— Nignan Salimatou,
collectrice à Koalaga**



Nouvelles collectrices en formation à Néléri

Créer de nouveaux revenus et mobiliser les hommes pour renforcer la protection des ressources

Après avoir sécurisé les parcs à karité, **l'équipe projet a formé les usagers et usagères à la production du miel**, et les a doté en matériel de production. Cette activité offre une source complémentaire de revenus tout en renforçant l'intérêt économique de la préservation des espaces arborés. L'implication des hommes dans cette filière a été déterminante.

« La relation entre les autorités administratives et la fédération NUNUNA est au beau fixe. Ils nous ont impliqués dans la mise en œuvre du processus de concertation. L'équipe est venue dans mon bureau avec le partenaire AVSF et nous avons travaillé ensemble pour planifier certaines activités et cela est à saluer. J'ai participé aux activités de sensibilisation et aux échanges avec les autorités coutumières. Avant, on ne s'appelait pas, mais actuellement on peut s'appeler parfois 2 à 3 fois dans la journée. C'est une bonne approche et je les encourage à continuer dans ce sens. »

— SIA Téwindé Isac,
Haut commissaire de la province de la Sissili

En effet, certains hommes n'acceptaient pas le fait de préserver une forêt pour les activités des femmes. Avec cette initiative, ils se réjouissent du fait que la fédération ait pris en compte leurs préoccupations, adhèrent désormais au processus de sécurisation des parcs et contribuent à leur surveillance. Aujourd'hui, deux parcs sont gérés dans une perspective de production de noix de karité certifiées biologiques et équitables, associée au développement de l'apiculture.

Une fédération renforcée dans son rôle économique et territorial

La mise en place du **Cadre de Gestion Concertée et Inclusive des Parcs à Karité** a permis de relancer la dynamique de la Fédération NUNUNA et de renforcer la confiance de ses membres. La réhabilitation des centres de traitement des noix a amélioré l'approvisionnement de l'unité de transformation en amandes de qualité et en volume suffisant, tout en stimulant l'activité économique locale. En plus des revenus tirés de la vente des noix, les femmes collectrices bénéficient désormais d'opportunités d'emplois journaliers au sein de ces centres.

En 2025, **34 tonnes d'amandes biologiques ont été traitées**, contribuant à l'augmentation des revenus de la Fédération et au remboursement de **87 % de sa dette**. Cette dynamique a également consolidé la crédibilité et la visibilité de NUNUNA auprès de ses membres ainsi que des autorités locales, provinciales et régionales. Reconnue comme un acteur de référence, la Fédération est régulièrement associée aux événements institutionnels et enregistre de nouvelles adhésions de manière continue.



Remise de matériel apicole au siège de la Fédération NUNUNA à Léo

« J'ai été impliqué au processus depuis le début. L'équipe est venue plusieurs fois pour nous rencontrer et échanger sur la mise en œuvre des activités. Je n'avais jamais vu ça dans le village. Aussi, les hommes du village ont bénéficié de la formation en apiculture et cela va leur permettre de gagner de l'argent. C'est salubre car ça garantit que les ressources protégées dans les parcs vont bénéficier à tout le monde. Tout cela a augmenté la motivation chez les hommes du village à participer aux réflexions sur la protection des parcs. Nous avons mis en place à l'unanimité des comités locaux de gestion des parcs et défini des règles propres à nous pour protéger nos parcs à karité, et ça marche. »

— **NEBIE Kassoum**,
Chef du village de Yelbouga

Des résultats prometteurs, mais des défis à relever

Une appropriation encore inégale selon les territoires

La démarche a donné des résultats encourageants, mais plusieurs limites méritent d'être soulignées pour orienter les prochaines étapes. Il s'agit notamment des différents niveaux d'appropriation des règles selon les localités. Certaines zones affichent une forte adhésion collective mais d'autres restent en retrait, notamment là où les intérêts divergents persistent : la concertation a atténué les tensions sans les effacer totalement. Certains acteurs résistent discrètement à l'application des règles. On observe ainsi une **difficulté à faire respecter les règles sans mécanismes de contrôle indépendants** : le dispositif de surveillance repose encore largement sur la bonne volonté des acteurs locaux, sans système formel de suivi des infractions.

La mesure des impacts écologiques

La mesure des impacts des changements de pratiques sur la biodiversité demeure un défi à court terme. Les données relatives à des indicateurs clés, tels que la densité des karités, la régénération naturelle, la présence d'espèces végétales caractéristiques ou le retour de certaines espèces fauniques, restent encore insuffisamment documentées.

Risque d'appropriation de la filière par les hommes : comment préserver la place des femmes ?

La valorisation économique croissante de la filière karité suscite un intérêt accru de la part des hommes. Si les femmes demeurent les principales actrices de cette filière, leur maîtrise des revenus générés tend à être davantage contestée. Cette évolution se traduit également par une concurrence accrue dans l'accès aux espaces de décision et aux instances de gouvernance des différents maillons de la chaîne de valeur.

Veiller à l'autonomie financière

Par ailleurs, un accompagnement dans la durée reste nécessaire. Les mécanismes d'autofinancement des instances de gestion du cadre de concertation demeurent encore insuffisamment opérationnels pour garantir leur pleine autonomie et assurer la pérennité du dispositif.

Ce que l'expérience de NUNUNA nous apprend sur la gestion des communs

Le succès de la démarche repose sur plusieurs facteurs complémentaires : **la forte implication des autorités coutumières et administratives, la participation active des communautés locales, le suivi rapproché assuré par la Fédération NUNUNA** →



Centre de traitement opérationnel de To

« Aujourd'hui, l'usine de la fédération transforme des amandes de qualité. Notre beurre est bien payé et le chiffre d'affaires de la fédération s'est amélioré. Cela a permis de payer une partie de la dette et redonner la confiance aux membres. Il fût un moment où nous, leaders, étions un peu inquiètes pour l'avenir de la Fédération car à cause des impayés certaines femmes refusaient de vendre leurs amandes à la fédération. Mais grâce à la dynamique impulsée par le projet, la confiance est retrouvée et il y a de nouvelles adhésions. »

— **IDO Abibata**,
Présidente de NUNUNA

—> **avec l'appui d'AVSF, la compétence des animateurs mobilisés et une communication régulière entre les acteurs.** La responsabilisation des usagers et usagères dans la gestion des parcs a favorisé leur engagement et facilité l'appropriation des règles définies collectivement. L'implication des autorités coutumières a renforcé la légitimité du dispositif et constitué un important levier d'adhésion autour d'un objectif d'intérêt commun. Par ailleurs, le recours à des outils de dialogue participatif, notamment le théâtre-forum basé sur des situations réelles de conflits d'usage, a permis de faire émerger des solutions portées par les communautés elles-mêmes et de renforcer la coopération entre les acteurs. Enfin, l'intégration des hommes dans des activités génératrices de revenus liées à la valorisation durable des ressources naturelles, en particulier l'apiculture, a accru leur adhésion et leur participation active à la gestion et à la préservation des parcs à karité.

Conserver les parcs en créant de la valeur partagée : une voie d'avenir

L'approche par les communs a permis à la Fédération NUNUNA de mettre en place le Cadre de Gestion Concertée Inclusive des Parcs à Karité. **Elle a démontré la pertinence d'un modèle associant gouvernance locale, valorisation économique et préservation des ressources naturelles.** En impliquant les différents usagers dans la définition des

règles d'accès et d'exploitation, l'approche a renforcé leur légitimité et favorisé leur appropriation par l'ensemble des acteurs.

Les autorités coutumières et administratives y occupent une place centrale. Associées dès la phase de mobilisation, elles interviennent comme médiatrices, arbitres et garantes du respect des règles, conférant ainsi au dispositif une légitimité institutionnelle essentielle.

Par ailleurs, **le modèle intégré « du parc au beurre » illustre que la conservation durable des parcs à karité est d'autant plus efficace qu'elle génère des bénéfices économiques directs, tangibles et équitablement répartis au profit des communautés locales.** Le modèle « du parc au beurre » correspond à l'approche de structuration de la filière développée par la Fédération NUNUNA. Il couvre l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis la gestion des parcs à karité jusqu'à la transformation du beurre, afin de garantir la qualité, la traçabilité et la conformité aux exigences des filières biologique et équitable. Aujourd'hui, le Cadre de gestion concertée et inclusive constitue un acquis majeur pour la Fédération NUNUNA. Toutefois, sa pérennité repose sur sa capacité à évoluer en fonction des besoins et des enjeux émergents. La mise en place d'un mécanisme participatif de suivi, de contrôle et d'adaptation des règles, associé à un dispositif d'autofinancement, apparaît indispensable pour garantir la durabilité et l'efficacité du système à long terme.



Ruches installées suite à la formation en apiculture



Transformatrices de karité



Siège

14 avenue Berthelot (bâtiment F bis)
69007 Lyon - France
Tél. +33(0)4 78 69 79 59

Antenne

45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne Cedex - France

www.avsf.org

Programme réalisé avec le soutien de :



En partenariat avec :

